

- **Décide la création** de la voie libellée et les numéros de voirie suivants :

- **Allée des Lauriers**
- Numéros : 190, 186,

- **Décide de modifier** l'adresse des lieux-dits existants par cette nouvelle voie et numérotation comme indiqué ci-dessous, et conformes à la cartographie jointe en annexe.

<u>Ancienne VOIE</u>	<u>Nouveau N°</u>	<u>Nouvelle VOIE</u>
TIREPOIL	190	Allée des Lauriers
LIEU DIT LE PIGEONNIER	186	Allée des Lauriers

